

COMMUNE de GARCHES dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE DE GARCHES (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21920033400015

POSTE COMPTABLE : 092033

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GARCHES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	29
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	34
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
B3 - Etat des provisions	40
B4 - Etat des charges transférées	42
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	43
B6 - Prêts	44
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	45
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	46
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	61
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	62
B7.8 - Autres engagements donnés	63

B7.9 - Autres engagements reçus	64
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	73
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	77
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	78

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	79
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	81
C2.1 - Situation des AP	83
C2.2 - Situation des AE	84

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	85
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	92

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information


D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	99
D2 - Gestion des fonds européens	100
D3 - Actions de formation des élus	101
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	102
D5 - Identification des flux croisés	103
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	104
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	105
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	107
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	108
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	109
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	110

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	18311

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	73086.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1869.93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2189.10
3	Dépenses d'équipement brut / population	598.81
4	Encours de dette / population (2)(3)	156.55
5	DGF / population	67.10

Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	53.17
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86.21
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	14.58
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	13.79
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	7.15
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	49.05

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE
I
B1
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 298 776,38	33 701 481,08	46 000 257,46
	Recettes réalisées (1)	B	8 344 848,28	40 208 467,96	48 553 316,24
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 492 380,00	37 182 823,97	48 675 203,97
	Dépenses réalisées (1)	E	11 439 068,95	38 373 358,68	49 812 427,63
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-3 094 220,67	1 835 109,28	-1 259 111,39
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-806 396,38	3 481 342,89	2 674 946,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-3 900 617,05	5 316 452,17	1 415 835,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 900 617,05	5 316 452,17	1 415 835,12

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
PARIS OUEST LA DEFENSE (POLD)	01/01/2016	F.P.U.	3 882 935,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU HARAS LUPIN	27/02/2006	PARTICIPATION ANNUELLE	217 980,00
SIPPEREC ELECTRICITE	26/03/2012	COTISATION ANNUELLE	3 977,00
SIVU GARCHES MARNES LA COQUETTE	31/10/2013	PARTICIPATION ANNUELLE	10 000,00
SIPPEREC CENTRALE ACHAT SIPPN'CO	16/10/2016	COTISATION ANNUELLE	5 206,00
SIFUREP	07/06/2017	COTISATION ANNUELLE	1 104,00
VELIB	28/11/2023	PARTICIPATION ANNUELLE	4 200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	06/01/1986	05/03/1987	SOCIAL	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	1
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	1
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

I

F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		22,63 %	0,00	11 565 812,00	0,00
TFPNB		35,96 %	0,00	60 507,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		20,12 %	0,00	834 163,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	180 200,00	179 580,69	99,66	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	45 575,64	45 575,64	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	816 270,00	809 673,41	99,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 940 252,00	9 929 971,70	99,90	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 982 297,64	10 964 801,44	99,84	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 363,46	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	137,00	137,00	100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	321 923,90	321 438,76	99,85	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 626,00	1 626,00	100,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		326 050,36	323 201,76	99,13	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 308 348,00	11 288 003,20	99,82	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	124 032,00	123 864,42	99,86	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	60 000,00	27 201,33	45,34	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		184 032,00	151 065,75	82,09	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 492 380,00	11 439 068,95	99,54	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		806 396,38			
Total des dépenses de la section d'investissement		12 298 776,38	11 439 068,95		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 927 202,83	688 110,37	23,51	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 506 396,38	3 496 407,67	77,59	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 018 050,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 451 649,21	4 184 518,04	40,04	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 637 127,17	4 133 128,91	252,46	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	210 000,00	27 201,33	12,95	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 847 127,17	4 160 330,24	225,23	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		12 298 776,38	8 344 848,28	67,85	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		12 298 776,38	8 344 848,28		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	8 299 270,67	8 009 909,70	185 931,27	8 195 840,97	98,75	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	19 109 651,00	18 206 994,32	0,00	18 206 994,32	95,28	0,00
014	Atténuations de produits	2 830 787,00	2 657 452,35	0,00	2 657 452,35	93,88	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5 111 008,80	5 109 983,34	0,00	5 109 983,34	99,98	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		35 350 717,47	33 984 339,71	185 931,27	34 170 270,98	96,66	0,00
66	Charges financières	121 000,00	-2 521,86	29 000,00	26 478,14	21,88	0,00
67	Charges spécifiques	30 200,00	7 347,30	0,00	7 347,30	24,33	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	39 786,50	36 133,35	0,00	36 133,35	90,82	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		35 541 703,97	34 025 298,50	214 931,27	34 240 229,77	96,34	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 641 120,00	4 133 128,91	0,00	4 133 128,91	251,85	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 641 120,00	4 133 128,91	0,00	4 133 128,91	251,85	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		37 182 823,97	38 158 427,41	214 931,27	38 373 358,68	103,20	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		37 182 823,97	38 158 427,41	214 931,27	38 373 358,68		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	165 193,55	88 049,17	0,00	88 049,17	53,30	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300 305,65	4 600 066,24	235 170,00	4 835 236,24	112,44	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 800 000,00	4 146 518,00	0,00	4 146 518,00	109,12	0,00
731	Fiscalité locale	22 327 000,00	24 045 998,58	0,00	24 045 998,58	107,70	0,00
74	Dotations et participations	2 749 949,88	3 331 465,35	338 283,00	3 669 748,35	133,45	0,00
75	Autres produits de gestion courante	105 000,00	223 498,88	0,00	223 498,88	212,86	0,00
Total des recettes de gestion des services		33 447 449,08	36 435 596,22	573 453,00	37 009 049,22	110,65	0,00
76	Produits financiers	130 000,00	7 504,32	50 000,00	57 504,32	44,23	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 018 050,00	0,00	3 018 050,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		33 577 449,08	39 461 150,54	623 453,00	40 084 603,54	119,38	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	124 032,00	123 864,42	0,00	123 864,42	99,86	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		124 032,00	123 864,42	0,00	123 864,42	99,86	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		33 701 481,08	39 585 014,96	623 453,00	40 208 467,96	119,31	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 481 342,89					
Total des recettes de la section de fonctionnement		37 182 823,97	39 585 014,96	623 453,00	40 208 467,96		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		321 438,76	1 132 455,48	0,00	78 608,88	460 403,42	326 699,47	58 447,44	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	137,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	321 438,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	129 041,36	0,00	0,00	12 107,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 000,00	0,00	43 575,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	472 733,02	0,00	35 033,24	86 029,78	96 850,42	10 612,42	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	528 681,10	0,00	0,00	362 129,64	228 223,05	47 835,02	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 626,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 496 407,67	80 250,00	0,00	0,00	0,00	24 484,87	36 784,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 496 407,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 250,00	0,00	0,00	0,00	24 484,87	36 784,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		142 101,91	0,00	0,00	8 767 847,84		11 288 003,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		137,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		321 438,76
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	38 432,33		179 580,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		45 575,64
21	Immobilisations corporelles	43 762,15	0,00	0,00	64 652,38		809 673,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	98 339,76	0,00	0,00	8 664 763,13		9 929 971,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 626,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		103 735,13	0,00	0,00	442 856,37		4 184 518,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 496 407,67
13	Subventions d'investissement	103 735,13	0,00	0,00	442 856,37		688 110,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE GARCHES - COMMUNE DE GARCHES - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		6 290 743,84	7 573 921,30	0,00	507 159,34	4 869 753,71	6 745 392,47	4 481 819,26	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 007 059,62	0,00	105 290,76	1 624 883,21	1 109 927,86	527 937,77	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 095 037,27	0,00	0,00	2 925 759,03	5 561 516,39	3 723 079,67	0,00
014	Atténuations de produits	2 616 960,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 611 172,00	471 741,93	0,00	401 868,58	318 804,79	67 964,22	230 751,82	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	26 478,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	82,48	0,00	0,00	306,68	5 984,00	50,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	36 133,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		30 324 295,09	2 938 430,66	0,00	7 680,00	1 999 221,75	1 400 277,39	2 721 152,85	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	81 246,74	0,00	0,00	2 764,76	3 258,00	389,60	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	486 364,45	0,00	0,00	1 927 004,18	972 834,03	832 929,04	0,00
73	Impôts et taxes	4 146 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	21 814 918,00	2 199 880,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 347 854,77	32 335,00	0,00	0,00	50 340,75	385 462,94	1 853 754,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	78 053,89	0,00	7 680,00	19 112,06	38 722,42	34 079,32	0,00
76	Produits financiers	4,32	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	3 015 000,00	3 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 632 323,78	71 604,48	46 853,43	2 020 658,16		34 240 229,77
011	Charges à caractère général	0,00	553 001,88	15 155,64	0,00	1 252 584,23		8 195 840,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 079 321,90	56 448,84	46 853,43	718 977,79		18 206 994,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	40 492,00		2 657 452,35
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 680,00		5 109 983,34
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		26 478,14
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	924,14		7 347,30
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		36 133,35
RECETTES		0,00	277 794,16	31 200,00	36 897,07	347 654,57		40 084 603,54
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	390,07		88 049,17
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	261 907,22	0,00	36 897,07	317 300,25		4 835 236,24
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 146 518,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	31 200,00	0,00	0,00		24 045 998,58
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 669 748,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 886,94	0,00	0,00	29 964,25		223 498,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57 504,32
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 018 050,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 298 776,38	11 439 068,95	0,00	859 707,43
RECETTES	12 298 776,38	8 344 848,28	0,00	3 953 928,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 182 823,97	38 373 358,68	0,00	-1 190 534,71
RECETTES	37 182 823,97	40 208 467,96	0,00	-3 025 643,99

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 298 776,38	11 439 068,95	0,00	859 707,43
RECETTES	12 298 776,38	8 344 848,28	0,00	3 953 928,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 182 823,97	38 373 358,68	0,00	-1 190 534,71
RECETTES	37 182 823,97	40 208 467,96	0,00	-3 025 643,99

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 298 776,38	11 439 068,95	0,00	859 707,43
RECETTES	12 298 776,38	8 344 848,28	0,00	3 953 928,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 182 823,97	38 373 358,68	0,00	-1 190 534,71
RECETTES	37 182 823,97	40 208 467,96	0,00	-3 025 643,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	49 481 600,35	49 812 427,63	0,00	-330 827,28
TOTAL GENERAL DES RECETTES	49 481 600,35	48 553 316,24	0,00	928 284,11

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 000 000,00									
5658320 (61)	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2018	29/11/2018	05/12/2019	3 500 000,00	F	FIXE	1,240	1,245		A	C	O	A-1
85400131930 (58)	CAISSE D'EPARGNE	17/04/2007	25/04/2007	25/04/2008	2 500 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,500	3,551		A	C	O	E-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 000 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 866 666,75					316 666,66	64 483,29	0,00	26 115,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 866 666,75					316 666,66	64 483,29	0,00	26 115,00
5658320 (61)	N	0,00	A-1	1 866 666,69	7,93	F	FIXE	1,240	233 333,33	26 040,00	0,00	1 712,22
85400131930 (58)	N	0,00	E-3	1 000 000,06	11,32	C	TAUX STRUCTURES	3,500	83 333,33	38 443,29	0,00	24 402,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 866 666,75					316 666,66	64 483,29	0,00	26 115,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
85400131930 (58)	CAISSE D'EPARGNE	2 500 000,00	1 000 000,06	3	30,00	Du 25/04/2007 Au 25/04/2013	3.5	5.5-5*(CMS10-CMS02)	619 325,23		3,500	38 443,29	0,00	34,88
TOTAL (E)		2 500 000,00	1 000 000,06						619 325,23			38 443,29	0,00	34,88
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 500 000,00	1 000 000,06						619 325,23			38 443,29	0,00	34,88

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de dépôt en préfecture : 15/04/2026

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Indices inflation zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	65,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 866 666,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	34,88	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	1 000 000,06	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE GARCHES - COMMUNE DE GARCHES - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-03-30
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	7	08/07/2020
L	ARBUSTES 1 AN	1	30/03/2022
L	PETIT MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE 1 AN	1	30/03/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PRIVE BIENS MOBILERS	5	30/03/2022
L	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PRIVE BATIMENTS	15	30/03/2022
L	LOGICIEL DE NUMERISATION	10	30/03/2022
L	DEUX ROUES PETIT EQUIPEMENT 10 ANS	10	30/03/2022
L	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS 2135	15	30/03/2022
L	PROJET INFRASTRUCTURE INTERET NATIONAL	5	30/03/2022
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	30/03/2022
L	TRANSFORMATEUR INSTALLATION VOIRIE	30	30/03/2022
L	TIRAGE FIBRE INFORMATIQUE	30	30/03/2022
L	BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS MOBILIERS	0	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT DIVERS 1 AN	1	30/03/2022
L	LOGICIELS	10	30/03/2022
L	VOITURE ET DEUX ROUES 10 ANS	10	30/03/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE 7 ANS	7	30/03/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE AUTRE	7	30/03/2022
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUS. 10 ANS	10	30/03/2022
L	EQUIPEMENTS DE VOIRIE 10 ANS	10	30/03/2022
L	TERRAINS DE VOIRIE	0	30/03/2022
L	EQUIPEMENTS DE CIMETIERE	20	30/03/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	20	30/03/2022
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	25	30/03/2022
L	RESEAUX DE VOIRIE	10	30/03/2022
L	MOBILIER SCOLAIRE 15 ANS	15	30/03/2022
L	MOBILIER AUTRE 15 ANS	15	30/03/2022
L	MATERIEL ELEC. ELECTR 10 ANS	10	30/03/2022
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE & ATELI. 10 ANS	10	30/03/2022
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS 10 ANS	10	30/03/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AMENAG. INSTAL. ELECT. 10 ANS	10	30/03/2022
L	PETIT MATERIEL DE TRANSPORT 1 AN	1	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE AUTRE 1 AN	1	30/03/2022
L	PETIT EQUIPT INFORMATIQUE ECOLES 1 AN	1	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT MOBILIER AUTRE 1 AN	1	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT MOBILIER SCOLAIRE 1 AN	1	30/03/2022
L	ARBRES ET PLANTATIONS 30 ANS	30	30/03/2022
L	MATERIEL CLASSIQUE 10 ANS	10	30/03/2022
L	FRAIS LIES A LA REVISION DES DOCUMENTS D'URBANISM	10	30/03/2022
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES BSPP	15	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT VOIRIE 1 AN	1	30/03/2022
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUTOLIB	15	30/03/2022
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT TERRAIN JARDY	15	30/03/2022
L	FRAIS D'ETUDES ET INSERTION NON SUIVIE REALISATIO	5	30/03/2022
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH 1	10	30/03/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE 30 ANS	30	30/03/2022
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	30	30/03/2022
L	AUTRES CONSTRUCTIONS ET PARKING	20	30/03/2022
L	PETIT EQUIPEMENT 2158 1 AN	1	30/03/2022
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	30/03/2022
L	HOTEL DE VILLE	0	30/03/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	50 463 293,28	38 475 210,97	2 013 343,68
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					14 246 826,28	8 907 953,49										353 956,83	198 123,37	
1001 VIES HABITAT	2006	P	3 A 15 RUE DES CROISSANTS : Construction de 7 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	487 210,61	227 526,33	18,50	A	V	LIVRETA	2,531	V	LIVRETA	3,800	A-1		8 924,84	7 337,93
1001 VIES HABITAT	2006	P	3 A 15 RUE DES CROISSANTS : Construction de 30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	2 230 444,20	1 079 509,02	18,50	A	V	LIVRETA	3,043	V	LIVRETA	4,300	A-1		47 825,69	32 716,22
BATIGERE-SAREL	2010	P	127 RUE DE LA PORTE JAUNE: Acquisition de 39 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	3 548 170,00	3 069 876,63	34,42	A	V	LIVRETA	3,260	V	LIVRETA	4,160	A-1		121 500,87	0,00
BATIGERE-SAREL	2010	P	127 RUE DE LA PORTE JAUNE: Acquisition de 39 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 951 830,00	1 511 887,98	24,42	A	V	LIVRETA	3,007	V	LIVRETA	4,050	A-1		61 788,91	13 764,06
SA HLM SEQENS	1997	P	RUE HENRI REGNAULT / RUE DE SURESNES : Construction de 27/30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 344 949,14	275 957,14	4,59	A	V	LIVRETA	3,642	V	LIVRETA	4,000	A-1		13 050,33	50 301,07

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de transmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM SEQENS	1997	P	RUE HENRI REGNAULT / RUE DE SURESNES : Construction de 3/30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	149 051,23	31 809,76	4,59	A	V	LIVRETA	3,123	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 420,74	5 578,17
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2013	P	151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	112 000,00	91 363,47	37,42	A	V	LIVRETA	1,957	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 575,65	623,89
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	1998	P	3 RESIDENCE DES CHATAIGNIERS: Acquisition de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	32 014,29	5 695,54	4,34	A	V	LIVRETA	2,895	V	LIVRETA	3,800	A-1		255,74	1 034,43
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2001	P	RUE DES SUISSSES : Construction de 7 Logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	555 134,86	162 175,27	7,25	A	V	LIVRETA	2,459	V	LIVRETA	3,800	A-1		6 784,61	16 367,05
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2001	P	RUE DU DOCTEUR DEBAT : Acquisition de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	23 630,97	6 886,70	7,75	A	V	LIVRETA	2,658	V	LIVRETA	3,700	A-1		281,76	728,47
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2007	P	RUE DES SUISSSES : Construction de 14 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	885 390,98	321 693,89	7,25	A	V	LIVRETA	3,015	V	LIVRETA	4,200	A-1		14 848,98	31 853,30
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2011	P	RUE DE BUZENVAL : Construction de 19 logements sur 24	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 419 000,00	972 968,28	20,00	A	V	LIVRETA	2,487	V	LIVRETA	3,600	A-1		35 867,97	23 364,29
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2011	P	RUE DE BUZENVAL : Construction de 19 logements sur 24	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	473 000,00	387 099,65	35,00	A	V	LIVRETA	2,718	V	LIVRETA	3,600	A-1		14 009,19	2 044,50

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2011	P	RUE DE BUZENVAL : Construction de 5 logements sur 24	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	416 000,00	271 802,88	20,00	A	V	LIVRETA	1,709	V	LIVRETA	2,800	A-1		7 818,91	7 443,81
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2011	P	RUE DE BUZENVAL : Construction de 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	139 000,00	108 777,87	35,00	A	V	LIVRETA	1,951	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 070,83	894,57
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2013	P	151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 19 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	216 000,00	159 044,55	22,42	A	V	LIVRETA	2,423	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 840,44	3 189,86
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2013	P	151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 19 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	264 000,00	223 878,53	37,42	A	V	LIVRETA	2,688	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 091,37	881,75
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					36 216 467,00	29 567 257,48											925 737,37	535 526,11
3 F RESIDENCES	2014	P	Maison Accueil Spécialisé - Hopital Poincaré (Convention 9111)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	5 687 000,00	4 466 732,93	29,09	A	V	LIVRETA	2,687	V	LIVRETA	3,600	A-1		162 002,86	33 346,53
3 F RESIDENCES	2014	P	Maison Accueil Spécialisé - Hopital Poincaré (Convention 9111)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	444 000,00	371 150,02	39,09	A	V	LIVRETA	2,820	V	LIVRETA	3,600	A-1		13 230,99	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P	Résidence sociale saint-éloi, 5 allée des belles vues	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	315 900,00	194 360,16	13,75	A	V	LIVRETA	2,221	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 376,44	10 540,86
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P	Résidence sociale saint-éloi, 5 allée des belles vues	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	228 000,00	134 809,54	13,75	A	V	LIVRETA	1,458	V	LIVRETA	2,750	A-1		3 922,03	7 809,71
CDC HABITAT SOCIAL	2022	P	CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 228 000,00	1 108 618,70	21,09	A	V	LIVRETA	2,525	V	LIVRETA	2,750	A-1		31 486,53	36 345,86
CDC HABITAT SOCIAL	2022	P	CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	728 383,00	649 880,90	21,09	A	F	FIXE	0,936	F	FIXE	0,960	A-1		6 492,47	26 417,77
EFIDIS	2007	P	5 ALLEE DES BELLES VUES / 44 AV. HENRI BERGSON	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 636 757,00	1 253 230,54	11,33	A	V	LIVRETA	2,818	V	LIVRETA	3,800	A-1		51 296,79	96 684,97
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	207 644,00	206 546,63	77,67	A	V	LIVRETA	3,422	V	LIVRETA	3,340	A-1		6 917,28	557,70
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 817,00	1 765,89	37,67	A	V	LIVRETA	2,902	V	LIVRETA	2,800	A-1		50,17	25,91
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	431 139,00	428 860,46	77,67	A	V	LIVRETA	3,422	V	LIVRETA	3,340	A-1		14 362,62	1 157,98
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	227 735,00	222 376,74	37,67	A	V	LIVRETA	3,740	V	LIVRETA	3,600	A-1		8 103,72	2 726,50
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 864,00	31 864,00	58,09	A	V	LIVRETA	3,447	V	LIVRETA	3,420	A-1		1 089,75	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	19 948,00	19 948,00	38,09	A	V	LIVRETA	4,154	V	LIVRETA	4,110	A-1	819,86	0,00	
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 864,00	31 864,00	58,09	A	V	LIVRETA	3,447	V	LIVRETA	3,420	A-1	1 089,75	0,00	
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	24 767,00	24 767,00	38,09	A	V	LIVRETA	2,625	V	LIVRETA	2,600	A-1	643,94	0,00	
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	20 834,00	20 834,00	58,09	A	V	LIVRETA	3,447	V	LIVRETA	3,420	A-1	712,52	0,00	
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	34 502,00	34 502,00	38,09	A	V	LIVRETA	3,637	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 242,07	0,00	
ERIGERE	2024	P	ERIGERE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	32 823,00	32 823,00	38,09	A	V	LIVRETA	4,154	V	LIVRETA	4,110	A-1	1 349,03	0,00	
LOGIREP	2024	P	LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	535 115,00	535 115,00	77,75	A	V	LIVRETA	3,500	V	LIVRETA	3,500	A-1	17 828,75	0,00	
LOGIREP	2024	P	LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	198 083,00	194 782,67	37,75	A	V	LIVRETA	3,715	V	LIVRETA	3,600	A-1	7 073,40	1 700,79	
LOGIREP	2024	C	LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	99 000,00	99 000,00	37,75	A	V	LIVRETA	3,701	V	LIVRETA	3,600	A-1	3 564,00	0,00	
LOGIREP	2024	P	LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	73 715,00	73 715,00	77,75	A	V	LIVRETA	3,500	V	LIVRETA	3,500	A-1	2 456,01	0,00	
OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE	2019	P	HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	101 683,00	91 801,42	33,50	A	V	LIVRETA	2,327	V	LIVRETA	2,800	A-1	2 581,26	386,50	
OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE	2019	P	HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 587 874,00	1 511 028,45	53,50	A	V	LIVRETA	2,950	V	LIVRETA	3,310	A-1	37 534,59	0,00	
OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE	2019	P	HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	894 156,00	850 883,12	53,50	A	V	LIVRETA	2,950	V	LIVRETA	3,310	A-1	21 136,30	0,00	

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM SEQENS	2015	P	Parc social Public construction de 18 logements 37 rue Grande Rue - Garches	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	2 015 545,00	1 791 884,72	29,75	S	V	INF_FHT	3,471	V	LIVRETA	3,600	A-2		64 213,57	10 162,68
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	351 000,00	345 093,12	37,09	A	V	LIVRETA	3,882	V	LIVRETA	4,110	A-1		14 239,50	1 366,69
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	227 000,00	225 156,64	57,09	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	3,220	A-1		6 950,09	0,00
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	51 000,00	49 704,50	37,09	A	V	LIVRETA	2,655	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 403,32	413,93
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2016	P	Garches Pr 1042 L	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	4 647 000,00	2 583 482,42	9,50	A	V	LIVRETA	2,217	V	LIVRETA	3,600	A-1		99 559,68	182 064,29
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2016	P	Parc Social Public Réhabilitation de 267 logements Résidence des Châtaigniers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	1 552 000,00	654 084,22	5,17	A	V	LIVRETA	2,041	V	LIVRETA	3,600	A-1		26 837,80	91 410,22
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	C	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	72 000,00	72 000,00	37,09	A	V	FIXE	1,092	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2022	C	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	171 000,00	171 000,00	36,34	A	V	FIXE	1,092	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2022	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	358 000,00	358 000,00	57,84	A	V	LIVRETA	3,132	V	LIVRETA	3,340	A-1		11 440,45	0,00
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2022	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	208 000,00	205 679,49	37,84	A	V	LIVRETA	3,233	V	LIVRETA	3,530	A-1		7 303,54	1 219,79
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2022	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	697 000,00	697 000,00	57,84	A	V	LIVRETA	3,132	V	LIVRETA	3,340	A-1		22 273,73	0,00

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de transmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	173 000,00	170 088,63	37,09	A	V	LIVRETA	3,882	V	LIVRETA	4,110	A-1	7 018,33	673,61	
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	256 000,00	253 921,15	57,09	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	3,220	A-1	7 837,99	0,00	
SAHLM IMMOBILIERE 3 F	2023	P	IMMOBILIERE 3F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	117 000,00	114 667,35	37,09	A	V	LIVRETA	3,406	V	LIVRETA	3,600	A-1	4 150,88	634,98	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	195 937,00	195 937,00	39,92	A	V	LIVRETA	2,547	V	LIVRETA	2,800	A-1	0,00	0,00	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	38 114,00	34 260,50	12,67	A	V	LIVRETA	4,478	V	LIVRETA	4,110	A-1	1 488,89	1 965,55	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	39 360,00	35 237,45	12,67	A	V	LIVRETA	3,917	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 344,07	2 097,72	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	229 128,00	205 962,15	12,67	A	V	LIVRETA	4,478	V	LIVRETA	4,110	A-1	8 950,69	11 816,16	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	200 367,00	180 109,02	12,67	A	V	LIVRETA	4,478	V	LIVRETA	4,110	A-1	7 827,16	10 332,95	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	50 490,00	45 201,71	12,67	A	V	LIVRETA	3,917	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 724,13	2 690,90	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	189 000,00	189 000,00	33,25	A	V	FIXE	1,092	V	FIXE	0,600	A-1	1 134,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	137 556,00	131 180,61	35,25	A	V	LIVRETA	2,334	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 682,68	343,85
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	540 244,00	530 796,62	55,25	A	V	LIVRETA	2,867	V	LIVRETA	3,270	A-1		17 357,05	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	114 870,00	112 159,58	55,25	A	V	LIVRETA	2,875	V	LIVRETA	3,270	A-1		3 030,58	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	43 190,00	41 688,10	35,25	A	V	LIVRETA	3,430	V	LIVRETA	4,060	A-1		1 594,99	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	77 838,00	74 859,00	35,25	A	V	LIVRETA	3,032	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 694,92	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	478 829,00	470 455,60	55,25	A	V	LIVRETA	2,867	V	LIVRETA	3,270	A-1		15 383,90	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	147 000,00	147 000,00	53,25	A	V	FIXE	2,434	V	FIXE	1,850	A-1		2 719,50	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	97 321,00	93 936,72	35,25	A	V	LIVRETA	3,430	V	LIVRETA	4,060	A-1		3 594,03	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	180 687,00	180 337,55	55,75	A	V	LIVRETA	2,991	V	LIVRETA	3,370	A-1		6 077,38	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	117 000,00	117 000,00	33,75	A	V	FIXE	1,093	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	176 343,00	171 263,30	35,75	A	V	LIVRETA	3,080	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 165,48	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	441 325,00	440 471,49	55,75	A	V	LIVRETA	2,991	V	LIVRETA	3,370	A-1		14 843,89	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	91 000,00	91 000,00	33,75	A	V	FIXE	1,464	V	FIXE	0,610	A-1		555,10	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	234 000,00	234 000,00	33,25	A	V	FIXE	1,093	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2024	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	211 687,00	211 687,00	79,92	A	V	LIVRETA	2,610	V	LIVRETA	2,800	A-1		0,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	672 113,00	663 980,21	55,25	A	V	LIVRETA	3,115	V	LIVRETA	3,540	A-1		19 173,99	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	177 436,00	169 643,57	35,25	A	V	LIVRETA	2,335	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 762,47	444,66
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	182 000,00	182 000,00	53,25	A	V	FIXE	2,494	V	FIXE	1,850	A-1		3 367,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	959 262,00	931 708,49	55,25	A	V	LIVRETA	3,115	V	LIVRETA	3,540	A-1		26 905,27	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	508 371,00	488 914,80	35,25	A	V	LIVRETA	3,034	V	LIVRETA	3,600	A-1		17 274,26	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	282 406,00	272 585,49	35,25	A	V	LIVRETA	3,432	V	LIVRETA	4,060	A-1		10 429,16	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	767 416,00	745 373,00	55,25	A	V	LIVRETA	3,115	V	LIVRETA	3,540	A-1		21 524,40	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	208 646,00	201 390,46	35,25	A	V	LIVRETA	3,432	V	LIVRETA	4,060	A-1		7 705,23	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	80 352,00	78 037,40	35,75	A	V	LIVRETA	3,083	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 809,35	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	112 905,00	111 366,14	55,75	A	V	LIVRETA	3,125	V	LIVRETA	3,520	A-1		3 920,09	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	64 792,00	62 211,31	35,75	A	V	LIVRETA	2,382	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 746,48	163,07
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	95 301,00	93 999,47	55,75	A	V	LIVRETA	3,125	V	LIVRETA	3,520	A-1		3 308,78	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	22 259,00	21 694,55	35,75	A	V	LIVRETA	3,483	V	LIVRETA	4,060	A-1		830,04	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	100 166,00	98 798,02	55,75	A	V	LIVRETA	3,154	V	LIVRETA	3,520	A-1		2 527,85	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	90 000,00	90 000,00	33,75	A	V	FIXE	1,465	V	FIXE	0,610	A-1		549,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	47 907,00	46 692,16	35,75	A	V	LIVRETA	3,483	V	LIVRETA	4,060	A-1		1 786,45	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	230 444,00	229 570,63	76,25	A	V	LIVRETA	3,128	V	LIVRETA	3,360	A-1		4 217,61	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	77 698,00	76 521,05	36,25	A	V	LIVRETA	3,157	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 544,89	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	101 104,00	100 720,83	76,25	A	V	LIVRETA	3,128	V	LIVRETA	3,360	A-1		1 850,42	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	52 490,00	51 485,59	36,25	A	V	LIVRETA	2,452	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 448,26	23,98
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	54 000,00	54 000,00	34,25	A	V	FIXE	1,093	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2020	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	90 000,00	90 000,00	54,25	A	V	FIXE	1,854	V	FIXE	0,720	A-1		648,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2021	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	51 309,00	51 313,97	37,50	A	V	LIVRETA	3,253	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 672,38	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2021	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	155 040,00	155 053,26	77,50	A	V	LIVRETA	3,005	V	LIVRETA	3,170	A-1		2 636,32	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2021	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	178 616,00	178 631,27	77,50	A	V	LIVRETA	3,005	V	LIVRETA	3,170	A-1		3 037,22	0,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2021	C	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	105 000,00	105 000,00	55,50	A	V	FIXE	2,116	V	FIXE	1,240	A-1		1 302,00	0,00
TOTAL GENERAL					50 463 293,28	38 475 210,97											1 279 694,20	733 649,48

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	552 080,20
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	552 080,20
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**IV****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.6****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	699 931,00	
Personnes de droit privé	652 145,70	
Associations	649 645,70	
AGLAE CRECHE FAMILIALE	125 000,00	
AGLAE EMPLOIS FAMILIAUX	38 000,00	
ASS.JARDINS FAMILIAUX DE	2 000,00	
ASSO APCS ASSO PORTUGAIS COEUR DE SEINE	1 500,00	
ASSO POINT CARRE HANDICAP APCH	1 000,00	
ASSO SPORTIVE HOPITAL RAYMOND PO	2 000,00	
ASSOC.AVF GARCHES	1 000,00	
ASSOCIATION HANDIGRAFIK	1 500,00	
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS LUDOTHEQU	500,00	
C.D.I.	1 000,00	
CLIC GERICO	29 000,00	
CLUB GARCHOIS DE BOXE FRANÇAISE	2 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	2 500,00	
CSAPC GARCHES	53 000,00	
ENERGY CLUB DE GARCHES	6 500,00	
ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE GARCHES CHOEUR ARSIS	700,00	
FNACA COMITE DE GARCHES	400,00	
FONDS CULTUREL DE L'ERMITAGE	2 000,00	
GARCHES AQUA'SPORTS	4 000,00	
GARCHES ESCRIME	1 500,00	
GARCHES TAE KWON DO	4 500,00	
GARCHES VAUCRESSON FC	10 000,00	
GARCHES VAUCRESSON VOLLEY BALL	800,00	
JARDINS POTAGERS DE RAMON (LES)	1 500,00	
KBC GARCHES	2 900,00	
L'ORTEIL EN POINTES	2 500,00	
LES AMIS DU JUMELAGE GARCHES GRÖ	1 250,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	5 000,00	
OGEC DE GARCHES ECOLE ST LOUIS	307 395,70	
PARTENAIRES EMPLOI MISSION LOCAL	12 600,00	
PATRONAGE SAINT LOUIS	7 500,00	
RUGBY CLUB GARCHES VAUCRESSON	11 000,00	
SAIS 92	1 000,00	

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANC	1 000,00	
SOCIETE DES BEAUX ARTS DE GARCHES	1 300,00	
UNAFAM 92	300,00	
VAUCRESSON GARCHES HANDBALL	2 000,00	
VISITATIO - VOISINS ET SOINS	2 000,00	
Entreprises	2 500,00	
PROTECTION CIVILE DE GARCHES	2 500,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	47 785,30	
Etat	43 575,64	
PREFECTURE DE POLICE SGA DFCPP BBS	43 575,64	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 209,66	
COLLEGE HENRI BERGSON	1 215,76	
OCCE 92 ELEMENTAIRE GASTON RAMON COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00	
OCCE 92 MAT PASTEUR COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00	
OCCE 92 MATERNELLE RAMON COOPERATIVE SCOLAIRE	493,90	
OCCE 92 MATERNELLE SAINT EXUPERY COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00	
OCCE 92 PASTEUR A COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00	
OCCE 92 PASTEUR B COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		78,00	3,00	81,00	50,90	19,00	69,90
Adjt adm	C	16,00	0,00	16,00	9,50	1,00	10,50
Adjt adm Pal 1CI	C	21,00	0,00	21,00	21,80	0,00	21,80
Adjt adm Pal 2CI	C	9,00	3,00	12,00	6,60	5,00	11,60
Attaché	A	13,00	0,00	13,00	3,00	5,00	8,00
Attaché HCl	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	5,00	1,00	6,00
Rédacteur Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur Pal 2CI	B	5,00	0,00	5,00	1,00	5,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		208,00	2,00	210,00	94,30	71,70	166,00
Adjt tech	C	34,00	0,00	34,00	21,70	0,00	21,70
Adjt tech Pal 1CI	C	20,00	0,00	20,00	19,90	0,00	19,90
Adjt tech Pal 2CI	C	122,00	2,00	124,00	32,70	64,70	97,40
Agent maitrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		12,00	0,00	12,00	2,00	2,00	4,00
ATSEM Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur Jeunes Enfants	A	6,00	0,00	6,00	0,00	2,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur j enfant CIEx	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		45,00	3,00	48,00	19,40	7,23	26,63
Auxiliaire puér CI N	B	17,00	0,00	17,00	3,80	4,00	7,80
Auxiliaire puér CI Sup	B	19,00	1,00	20,00	13,60	0,80	14,40
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier soins gx	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins gx HCI	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Médecin 2CI	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue CIN	A	1,00	2,00	3,00	0,00	0,43	0,43
Puér	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		21,00	34,00	55,00	4,00	35,00	39,00
Conseiller APS	A	7,00	0,00	7,00	0,00	5,00	5,00
Educateur APS	B	8,00	34,00	42,00	1,00	29,00	30,00
Educateur APS Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		31,00	28,00	59,00	14,43	15,05	29,48
Adjt ter patr Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	5,00	0,00	5,00	2,00	2,50	4,50
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assist conserv Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60
Assist ens art Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Assist ens art Pal 2CI	B	8,00	23,00	31,00	0,95	6,75	7,70
Attaché conserv	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Prof ens art CIN	A	3,00	5,00	8,00	1,88	3,80	5,68
Prof ens art HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		44,00	29,00	73,00	6,00	31,84	37,84
Adjt ter anim Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjt ter anim Pal 2CI	C	29,00	29,00	58,00	0,00	31,84	31,84
Adjt ter animation	C	10,00	0,00	10,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFETIFS POURvus SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien-brigadier	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		38,00	0,00	38,00	19,00	29,00	48,00
Adjoint au Maire		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Chomeur		0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	7,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller		0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Enseignant		28,00	0,00	28,00	0,00	27,00	27,00
Grade non statutaire		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		483,00	99,00	582,00	215,03	210,82	425,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	378	0,00	332-23-1°	CDI
Adjt adm Pal 2CI	C	ADM	430	0,00	332-14	CDD
Adjt adm Pal 2CI	C	ADM	446	0,00	332-14	CDD
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	446	0,00	332-14	CDD
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	430	0,00	332-14	CDD
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	473	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	486	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	446	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	461	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	486	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	446	0,00	332-14	CDD
Adjt ter patr Pal 2CI	C	CULT	430	0,00	332-14	CDD
Assist conserv	B	CULT	431	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	513	0,00	332-8-2°	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	480	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	567	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	444	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	458	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	480	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	528	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	506	0,00	332-14	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	506	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché HCl	A	ADM		0,00	332-8-2°	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	416	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	434	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puér CI N	B	MS	468	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puér CI Sup	B	MS	638	0,00	332-14	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR		0,00	333-1_333-10	CDD
Conseiller APS	A	SP	693	0,00	332-14	A Autres contrats

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Conseiller APS	A	SP	732	0,00	332-14	A Autres contrats
Conseiller APS	A	SP	693	0,00	A	CDI
Educateur APS	B	SP	597	0,00	332-14	A Autres contrats
Educateur APS	B	SP	597	0,00	A	CDI
Educateur APS	B	SP	397	0,00	332-23-1°	CDI
Educateur APS	B	SP	513	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur APS	B	SP	431	0,00	332-14	CDD
Educateur APS	B	SP	513	0,00	332-14	CDD
Educateur APS Pal 2CI	B	SP	567	0,00	332-14	CDD
Educateur Jeunes Enfants	A	S	512	0,00	332-14	CDD
Educateur Jeunes Enfants	A	S	547	0,00	332-14	CDD
Enseignant		OTR		0,00	332-14	A Autres contrats
Grade non statutaire		OTR	689	0,00	A	CDI
Infirmier soins gx HCI	A	MS	709	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur Pal	A	TECH	896	0,00	332-14	CDI
Prof ens art CIN	A	CULT	519	0,00	332-14	CDD
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-14	CDD
Prof ens art CIN	A	CULT	608	0,00	332-14	CDD
Prof ens art CIN	A	CULT	558	0,00	332-14	CDD
Psychologue CIN	A	MS	763	0,00	332-14	CDD
Puér	A	MS	709	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	660	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur Pal 2CI	B	ADM	480	0,00	332-14	CDD
Rédacteur Pal 2CI	B	ADM	528	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	480	0,00	332-14	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	429	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt adm Pal 2CI	C	ADM	446	0,00	A CDD emploi vacant TNC	CDD
Adjt ter anim Pal 2CI	C	ANIM	486	0,00	A Cumul activ. à titre accessoire	A Autres contrats
Apprenti		OTR		0,00	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
Attaché	A	ADM	693	0,00	A Arrivée collectivité	CDI
Enseignant		OTR		0,00	A Vacataire	A Autres contrats
Grade non statutaire		OTR		0,00	A Vacataire	A Autres contrats
Grade non statutaire		OTR	430	0,00	A Cumul Emploi Retraite	CDD
Vacataire		OTR		0,00	A Vacataire	A Autres contrats
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/07/2023 - CONCESSION	MANDON SOMAREP	SASU	PERSONNE MORALE DE DROIT PRIVE	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
27/01/1997 - RUE HENRI REGNAULT / RUE DE SURESNES : Construction de 27/30 logements	SA HLM SEQENS	SEQENS	SA HLM	1 344 949,14
27/01/1997 - RUE HENRI REGNAULT / RUE DE SURESNES : Construction de 3/30 logements	SA HLM SEQENS	SEQENS	SA HLM	149 051,23
01/05/1998 - 3 RESIDENCE DES CHATAIGNIERS: Acquisition de 2 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	32 014,29
01/04/2001 - RUE DES SUISSES : Construction de 7 Logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	555 134,86
01/10/2001 - RUE DU DOCTEUR DEBAT : Acquisition de 2 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	23 630,97
01/07/2006 - 3 A 15 RUE DES CROISSANTS : Construction de 30 logements	1001 VIES HABITAT	1001 VIES HABITAT	SA HLM	2 230 444,20
01/07/2006 - 3 A 15 RUE DES CROISSANTS : Construction de 7 Logements	1001 VIES HABITAT	1001 VIES HABITAT	SA HLM	487 210,61
01/04/2007 - RUE DES SUISSES : Construction de 14 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	885 390,98
20/07/2007 - 5 ALLEE DES BELLES VUES / 44 AV. HENRI BERGSON	EFIDIS			2 636 757,00
01/06/2010 - 127 RUE DE LA PORTE JAUNE: Acquisition de 39 logements	BATIGERE-SAREL			3 548 170,00
01/06/2010 - 127 RUE DE LA PORTE JAUNE: Acquisition de 39 logements	BATIGERE-SAREL			1 951 830,00
01/01/2011 - RUE DE BUZENVAL : Construction de 19 logements sur 24	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	1 419 000,00
01/01/2011 - RUE DE BUZENVAL : Construction de 19 logements sur 24	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	473 000,00
01/01/2011 - RUE DE BUZENVAL : Construction de 5 logements sur 24	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	416 000,00
01/01/2011 - RUE DE BUZENVAL : Construction de 5 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	139 000,00
01/06/2013 - 151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 19 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	216 000,00
01/06/2013 - 151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 19 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	264 000,00
01/06/2013 - 151 à 153 RUE DE BUZENVAL : Acquisition de 5 logements	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	112 000,00
16/07/2014 - Résidence sociale saint-éloi, 5 allée des belles vues	CDC HABITAT SOCIAL	CDC HABITAT SOCIAL	SAEM	315 900,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
16/07/2014 - Résidence sociale saint-éloi, 5 allée des belles vues	CDC HABITAT SOCIAL	CDC HABITAT SOCIAL	SAEM	228 000,00
01/04/2015 - Parc social Public construction de 18 logements 37 rue Grande Rue - Garches	SA HLM SEQENS	SEQENS	SA HLM	2 015 545,00
28/04/2015 - Maison Accueil Spécialisé - Hopital Poincaré (Convention 9111)	3 F RESIDENCES	3 F RESIDENCES	SA HLM	444 000,00
21/04/2016 - Parc Social Public Rhéabilitation de 267 logements Résidence des Châtaigniers	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	1 552 000,00
01/05/2016 - Garches Pr 1042 L	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	4 647 000,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			189 000,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			137 556,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			540 244,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			114 870,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			43 190,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			77 838,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			478 829,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			147 000,00
11/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			97 321,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			234 000,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			672 113,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			177 436,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			182 000,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			959 262,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			508 371,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			282 406,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			767 416,00
15/03/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			208 646,00
19/06/2019 - HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE			101 683,00
19/06/2019 - HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE			894 156,00
19/06/2019 - HAUTS -DE -SEINE HABITAT-OPH	OPD HLM DEPT HAUTS DE SEINE			1 587 874,00
16/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			180 687,00
16/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			117 000,00
16/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			176 343,00
16/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			441 325,00
16/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			91 000,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			80 352,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			112 905,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			64 792,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			95 301,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			22 259,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			100 166,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			90 000,00
25/09/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			47 907,00
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			230 444,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			77 698,00
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			101 104,00
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			52 490,00
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			54 000,00
19/03/2020 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			90 000,00
25/06/2021 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			51 309,00
25/06/2021 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			155 040,00
25/06/2021 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			178 616,00
25/06/2021 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			105 000,00
25/01/2022 - CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	CDC HABITAT SOCIAL	CDC HABITAT SOCIAL	SAEM	1 228 000,00
25/01/2022 - CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	CDC HABITAT SOCIAL	CDC HABITAT SOCIAL	SAEM	728 383,00
08/04/2022 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	171 000,00
08/04/2022 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	358 000,00
08/04/2022 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	208 000,00
08/04/2022 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	697 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	173 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	256 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	117 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	351 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	227 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	51 000,00
11/01/2023 - IMMOBILIERE 3F	SAHLM IMMOBILIERE 3 F	IMMOBILIERE 3 F	SA HLM	72 000,00
01/08/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			50 490,00
01/08/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			200 367,00
01/08/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			229 128,00
01/08/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			39 360,00
01/08/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			38 114,00
17/08/2023 - ERIGERE	ERIGERE			207 644,00
17/08/2023 - ERIGERE	ERIGERE			1 817,00
17/08/2023 - ERIGERE	ERIGERE			431 139,00
17/08/2023 - ERIGERE	ERIGERE			227 735,00
19/09/2023 - LOGIREP	LOGIREP			73 715,00
19/09/2023 - LOGIREP	LOGIREP			99 000,00
19/09/2023 - LOGIREP	LOGIREP			198 083,00
19/09/2023 - LOGIREP	LOGIREP			535 115,00
03/11/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			211 687,00
03/11/2023 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			195 937,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			31 864,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			19 948,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			31 864,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			24 767,00

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de transmission : 15/04/2026
 Date de réception : 15/04/2026

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			20 834,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			34 502,00
03/01/2024 - ERIGERE	ERIGERE			32 823,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-806 396,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-806 396,38

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 806 396,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-806 396,38
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 000 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	443 395,99	440 531,08	0,00	440 531,08
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	7 355 177,17	5 820 090,20	0,00	5 820 090,20
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	6 911 781,18	5 379 559,12	0,00	5 379 559,12
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-806 396,38			-806 396,38
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 806 396,38	1 806 396,38		1 806 396,38
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 000 000,00			1 000 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				6 379 559,12

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		443 395,99	I 440 531,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		317 000,53	316 666,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	317 000,00	316 666,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,53	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		126 395,46	123 864,42
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 363,46	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	124 032,00	123 864,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 355 177,17	III 5 820 090,20
Ressources propres externes de l'année (a)		2 700 000,00	1 690 011,29
10222	FCTVA	2 400 000,00	1 607 941,30
10226	Taxe d'aménagement (2)	300 000,00	82 069,99
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 655 177,17	4 130 078,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	3 015 000,00
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 007,17	601,43
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	2 017,22
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 000,00	12 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	60 000,00	51 597,64
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	20 000,00	11 300,00
280423	Privé : Projet infrastructure	7 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	125 000,00	69 860,36
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	50 000,00	21 346,27
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00	1 188,68
281321	Immeubles de rapport	15 000,00	12 437,20
281351	Bâtiments publics	10 000,00	25 831,07

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28138	Autres constructions	10 000,00	6 084,29
28152	Installations de voirie	10 000,00	43 551,11
281533	Réseaux câblés	10 000,00	5 013,82
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	14 709,14
281568	Autre matériel, outillage incendie	15 000,00	1 157,67
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	65 000,00	90 466,18
281578	Autre matériel technique	0,00	1 230,38
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	100 000,00	94 846,13
281828	Autres matériels de transport	200 000,00	133 638,38
281831	Matériel informatique scolaire	70 000,00	41 936,57
281838	Autre matériel informatique	200 000,00	111 222,98
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	30 000,00	12 628,50
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	180 000,00	41 958,56
28185	Matériel de téléphonie	120,00	480,43
28188	Autres immo. corporelles	310 000,00	219 513,35
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	0,01
4817	Indemnités de renégociation de la dette	89 000,00	88 461,54
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 018 050,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	89 151,28	400,00	160,00	1 440,00	87 151,28	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	172 904,60	10 797,00	0,00	27 150,00	134 957,60	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	23 582,93	23 582,93	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	49 550,40	0,00	0,00	0,00	49 550,40	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	142 921,66	1 411,20	0,00	12 990,23	128 520,23	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 057 984,52	351 825,53	0,00	89 176,30	616 982,69	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	13 806 811,44	5 708 813,73	0,00	721 861,03	7 376 136,68	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 342 906,83	6 096 830,39	160,00	852 617,56	8 393 298,88	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	89 151,28	200,00	0,00	88 951,28	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	172 904,60	9 663,00	0,00	163 241,60	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	23 582,93	23 582,93	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	49 550,40	0,00	0,00	49 550,40	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	142 921,66	1 411,20	12 990,23	128 520,23	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 057 984,52	351 319,69	57 701,26	648 963,57	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	13 806 811,44	309 701,69	253 849,88	12 910 092,65	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 342 906,83	695 878,51	324 541,37	13 989 319,73	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	89 151,28	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	172 904,60	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	23 582,93	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	49 550,40	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	142 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	1 057 984,52	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	13 806 811,44	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 342 906,83	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	2 000,00	400,00	1 600,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	37 947,00	10 797,00	27 150,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	23 582,93	23 582,93	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	706,80	0,00	706,80	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 703,38	505,84	48 197,54	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	6 107 534,64	5 468 419,65	632 880,91	0,00	6 234,08
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 220 474,75	5 503 705,42	710 535,25	0,00	6 234,08

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 029 236,75	367 305,70	160,00	124 732,07	1 537 038,98	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	156 826,08	0,00	0,00	0,00	156 826,08	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	586 561,27	111 340,45	0,00	189 377,74	285 843,08	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	511 306,89	120 696,64	0,00	12 635,25	377 975,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	103 672,38	0,00	0,00	9 310,62	94 361,76	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	231 360,89	78 010,61	0,00	554,92	152 795,36	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	11 665 067,71	5 419 476,99	0,00	516 006,96	5 729 583,76	0,00
TOTAL		15 284 031,97	6 096 830,39	160,00	852 617,56	8 334 424,02	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 029 236,75	351 519,69	122 594,18	1 555 122,88	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	156 826,08	0,00	0,00	156 826,08	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	586 561,27	22 315,32	35 216,34	529 029,61	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	511 306,89	98 619,60	2 057,42	410 629,87	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	103 672,38	0,00	9 204,37	94 468,01	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	231 360,89	78 010,61	554,92	152 795,36	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	11 665 067,71	145 413,29	154 914,14	11 031 573,06	0,00
TOTAL		15 284 031,97	695 878,51	324 541,37	13 930 444,87	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 029 236,75	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	156 826,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	586 561,27	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	511 306,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	103 672,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	231 360,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	11 665 067,71	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 284 031,97	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	38 603,29	15 986,01	22 617,28	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	265 204,13	98 625,13	166 579,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	33 318,51	22 077,04	11 241,47	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	3 816,32	0,00	3 816,32	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	23 582,93	23 582,93	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	5 855 949,57	5 343 434,31	506 281,18	0,00	6 234,08
TOTAL		6 220 474,75	5 503 705,42	710 535,25	0,00	6 234,08

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception en préfecture
092-219200334-20260415-20260415_03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
 092-219200334-20260415-20260415_03-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2026
 Date de réception préfecture : 15/04/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 853,43
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	793,92
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	124,08
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	347,40
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	26 138,16
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	744,36
64118	AUTRES INDEMNITES	7 135,55
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	2 525,64
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	8 944,32
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	100,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		46 853,43
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		46 853,43

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		36 897,07
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 897,07
70846	AU GFP DE RATTACHEMENT	0,00
70876	PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	36 897,07
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		36 897,07
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		36 897,07

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D8.2

Cet état ne contient pas d'information.